

Montreuil,
le mercredi 12 juin 2024

Émetteur : Gabriel Pannier, Responsable de projets : 04.77.81.15.31 - gpannier@en3s.fr, Charlaïne Renédit-Bois, Chef de projet formation - formation@ucanss.fr

Objet : Master droit social, parcours manager stratégique des organismes de protection sociale - promotion 2024/2025

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les managers jouent un rôle central dans les enjeux des ressources humaines et la transformation de notre Institution. En tant que porteurs de sens et fédérateurs d'équipes, ils sont essentiels à la réussite collective de la Sécurité sociale. Avec l'évolution des réseaux et le renouvellement démographique, leur rôle devient de plus en plus complexe, nécessitant une réévaluation continue de leurs pratiques managériales.

Le métier de manager stratégique permet de développer des activités de management au-delà de secteurs spécifiques, contribuant à la définition, la réalisation et le suivi des objectifs stratégiques de l'organisation. Ils engagent l'organisation dans une stratégie de développement par leurs actions et décisions. Pour soutenir cette communauté de managers stratégiques, le « Master Droit Social, parcours Manager stratégique des organismes de protection sociale » a été créé en 2017, grâce à un partenariat entre l'UCANSS, l'EN3S et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

La 8ème promotion s'ouvre pour la période 2024/2025, les inscriptions sont en cours. Elles seront clôturées le lundi 1er juillet 2024.

Il est à noter que ce cursus universitaire demande un investissement et un travail personnel qui peut se révéler important pour les managers apprenants.

Vous trouverez en  annexe la plaquette de présentation du Master.

Important : Cette formation diplômante ne s'adresse pas aux managers stratégiques titulaires des cycles de formation destinés aux cadres dirigeants, EN3S et CapDIR.

I - LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2023/2024

L'admission à la formation est subordonnée à l'envoi d'un dossier de candidature qui est examiné par une commission pédagogique, composée de membres de l'UCANSS, de l'EN3S et d'universitaires.

Les candidats à la formation doivent être titulaires du baccalauréat et justifier d'un titre à Bac+4.

Les candidats qui ne possèdent pas ce niveau de formation initiale procèdent à une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), selon la procédure adoptée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le dossier de candidature et le dossier de demande de VAP sont accessibles sur le site de l'EN3S.

Les dossiers de candidature et de VAPP, complétés par un CV et une lettre de motivation, sont à envoyer, **pour le 1er juillet 2024** (date de réception) à l'EN3S, par voie postale et par mail à l'attention de :

Gabriel Pannier, Responsable projet gpannier@en3s.fr

et

Hayat Ait Oubou, Assistante formation hayat.aitoubou@en3s.fr

Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

Direction de la formation continue

27, rue des Docteurs Charcot CS 13132

42031 Saint-Étienne Cedex 2

Lors de l'envoi du dossier par mail, il est **impératif** de mettre en copie du mail le référent de votre Branche comme indiqué ci-après :

Branche	Référent	Email
ACOSS	Marie-Lise THOMAS	marie-lise.thomas@acoss.fr
CNAF	Xavier MOTTARD	xavier.mottard@cnafr.fr
CNAM	Ophélie BOREL	ophelie.borel@assurance-maladie.fr
CNAV	Anne WILLEMSSEN	anne.willemsen@cnav.fr

II - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation est de 9 000€ (hors frais de repas, d'hébergement et de déplacement).

Ce cursus bénéficie d'une prise en charge forfaitaire d'un montant de 2400 € au titre du plan et figure sur la liste de l'abondement de Branche.

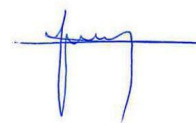
Important : Le Master Droit social, Parcours Manager Stratégique des organismes de Protection sociale est inscrit au RNCP dont la fiche est accessible sur le site de France Compétences (RNCP38160) et de ce fait éligible au CPF.

Vos interlocuteurs pilotes de ce dispositif, Gabriel PANNIER de l'En3s, Charlaine RENE-DIT-BOIS de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.



Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Modalités d'inscription
- Brochure Master droit social - Parcours manager stratégique des organismes de protection social

